



Moulins, le 12 juin 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Le loto du patrimoine financera une restauration dans l'Allier**

M. le Ministre de la culture a annoncé officiellement la liste des monuments qui bénéficieront des crédits du loto du patrimoine. Le comité de sélection de la mission "Patrimoine en péril", qui s'est réuni le 27 mai dernier en présence du Ministre et de Stéphane Bern, a retenu 103 projets pour l'exercice 2019, comme ce qui était prévu, soit un par département.

Cette liste est donc plus resserrée que celle de 2018, et un meilleur équilibre entre édifices protégés (57%) et non protégés (43%) au titre des monuments historiques a été souhaité. Le même constat peut être fait concernant les propriétaires (52 % des édifices appartiennent à des propriétaires publics dans la sélection 2019, contre 61 % l'an passé).

Dans l'Allier, la tuilerie de Lenax a été retenue parmi les projets qui seront financés. L'association Val libre culture et patrimoine, récemment créée, a pour projet de restaurer la tuilerie pour en faire un écomusée et ainsi faire découvrir le travail de maître tuilier.

#### **Contact presse**

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle  
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36  
[pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00